COMMUNIQUEPAIEMENT DE DIVIDENDES

Arab Tunisian Bank



L'assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Bank qui s'est tenue le 25 mai 2017 a fixé le montant unitaire du dividende à distribuer à 0,230 DTU par action dont 0,198 DTU non soumis à la retenue à la source, issu des résultats réalisés au titre des exercices 2013 et antérieurs et 0,032 DTU soumis à la retenue à la source. La date de mise en paiement a été fixée à compter du 31 mai 2017.